

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONAL
Budapest, Hongrie
1-4 octobre 2015

COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES (AUDIT)

1. A amendé le Chapitre II, Paragraphe B du Manuel des règlements du conseil en supprimant la référence à un comité de vérification, reflétant la création d'un comité de vérification distinct pour la LCIF.
2. A supprimé le Paragraphe C.2. du Chapitre XI du Manuel des règlements du conseil et amendé le Paragraphe B.3. du Chapitre II du Manuel des règlements du conseil pour refléter l'indépendance de la fonction de vérification interne des comptes dans le chapitre approprié.

COMMISSION DE LA CONSTITUTION ET DES STATUTS

1. A approuvé la société CSC (Corporation Service Company) en tant qu'agent enregistré pour l'Association Internationale des Lions Clubs.
2. A adopté une résolution visant à réviser le Manuel des règlements du conseil d'administration pour rétablir le poste de troisième vice-président international.
3. A adopté une résolution visant à réviser le Paragraphe Q.2. du Chapitre XX du Manuel des règlements du conseil concernant la distribution du texte modèle de la Constitution et des Statuts.
4. A révisé le Chapitre III, Paragraphe E.3. du Manuel des règlements du conseil pour qu'il soit conforme aux autres dispositions du Manuel des règlements du conseil.
5. A révisé le texte standard de la Constitution et des Statuts de District Multiple du Chapitre VII du Manuel des règlements du conseil pour qu'il soit conforme aux changements précédents apportés au texte modèle de la Constitution et des Statuts de District.
6. A révisé les règlements sur les marques déposées du Chapitre XV du Manuel des règlements du conseil pour que le règlement du conseil concernant les "pin's" d'échange soit conforme à la pratique en vigueur.
7. A révisé le Comité consultatif pour examiner les candidatures au poste de vice-président au Chapitre II, Paragraphe A du Manuel des règlements du Conseil afin de définir plus précisément les objectifs, la composition, les responsabilités et le mandat du Comité consultatif.
8. A adopté une résolution qui sera présentée à la Convention internationale de 2016 visant à modifier la Constitution internationale pour supprimer le Fonds de réserve d'urgence de la Constitution afin de permettre plus de souplesse dans le financement des programmes et services.
9. A adopté une résolution devant être présentée à la Convention internationale de 2016 visant à modifier les Statuts Internationaux dans le but de réviser la désignation d'officiels administratifs et, dès son adoption, de réviser le chapitre XVIII, Paragraphes A et B du Manuel des règlements du conseil se rapportant aux officiels administratifs.

COMMISSION DE LA CONVENTION

1. A révisé le programme de la convention de Fukuoka de 2016.
2. A fixé l'allocation journalière des membres nommés à la commission des créances qui ne reçoivent pas d'autre remboursement, des gouverneurs élus de district, des formateurs du séminaire des gouverneurs élus de district et des employés qui assisteront à la convention de Fukuoka.
3. A révisé le règlement concernant les appels d'offres pour permettre à une personne désignée d'inspecter les villes qui se proposent comme site de la convention internationale.
4. A révisé le règlement afin d'augmenter les frais d'annulation de réservation d'hôtel ou d'inscription à la convention.
5. A révisé le règlement pour rétablir le poste de troisième vice-président international, à compter du 1er juillet 2016.
6. A révisé les procédures d'élection pour supprimer l'accréditation des délégués suppléants.

COMMISSION DES SERVICES AUX DISTRICTS ET AUX CLUBS

1. A accordé, au Lions club de Tabubil, le statut protecteur pour une période de six mois.
2. A nommé le Past gouverneur de district Marina Barsegova à la fonction de Lion Coordonnateur pour la République d'Arménie et le Past directeur international Per Christensen au poste de Lion Coordonnateur supplémentaire pour la République de Moldavie.
3. A offert aux nouveaux districts, issues de propositions de redécoupage qui consolident les districts transitoires et qui sont approuvés avant octobre 2018, une subvention de 2\$US par membre au cours de la première année de création du nouveau district et 1\$US pour chaque membre plus 10\$US pour chaque augmentation nette de l'effectif au cours des deux années de mise en œuvre pour aider à défrayer le coût du redécoupage et soutenir la croissance
4. A approuvé les propositions de redécoupage des districts suivants : District 316-C (Inde), District Multiple 3 (Oklahoma), et District Multiple 316 (Inde). Ces redécoupages prendront effet à la clôture de la convention internationale de 2016.
5. A révisé le Manuel des règlements du conseil pour encourager la transmission des rapports en ligne et permettre la collecte des adresses électroniques et des numéros de téléphone.
6. A révisé le Manuel des règlements du conseil pour mieux protéger les informations personnelles des membres.
7. A révisé le Manuel des règlements du conseil pour corriger la référence au directeur général.
8. A révisé le Manuel des règlements du conseil pour corriger une référence à un paragraphe qui a changé d'endroit.

COMMISSION DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS DU SIÈGE

1. La commission a approuvé le budget révisé du premier trimestre de 2016, qui affiche un déficit.
2. A approuvé une requête enjoignant la commission de la Constitution et des Statuts à rédiger un amendement à la Constitution visant à supprimer l'Article IX lors de la convention internationale qui se tiendra à Fukuoka, au Japon en juin 2016.
3. A approuvé l'annulation de la Résolution 5 du rapport de la Commission des finances et des opérations du siège qui avait été approuvée à la réunion du conseil d'administration de juillet 2014 à Toronto et qui modifiait le règlement de suspension. Cette décision, qui entre en vigueur immédiatement, rétablit le règlement de suspension à sa version antérieure.
4. A approuvé un changement dans le règlement du conseil d'administration à compter du 1^{er} Juillet 2016 concernant le règlement sur les voyages du troisième vice-président.
5. A approuvé des révisions administratives internes au Chapitre XII et au Chapitre XXI du Manuel des Règlements du Conseil.

COMMISSION DE FORMATION DES RESPONSABLES

1. A approuvé le plan, le calendrier et l'équipe des chefs de groupe pour le séminaire des DGE de 2016 à Fukuoka, au Japon.
2. A révisé le Manuel des règlements du conseil pour refléter fidèlement la nomenclature actuelle de la Commission de formation des responsables et de la Division de la formation des responsables.

COMMISSION DE LA PLANIFICATION A LONG TERME

1. A approuvé le principal objectif et l'objectif complémentaire du nouveau plan stratégique de 5 ans en cours d'élaboration : LCI Forward (le LCI va de l'avant). L'objectif principal est d'améliorer les conditions de vie de 200 millions de personnes par an d'ici la fin de 2020-21 ; triplant ainsi l'impact du service des Lions. A adopté un résumé du plan qui servira de canevas.
2. A nommé une équipe de planification stratégique pour le développement du plan et a approuvé un soutien budgétaire modeste.
3. A autorisé la formation d'un groupe de travail international de Lions pour explorer les futures approches de service afin de mobiliser un plus grand nombre de personnes à participer à nos actions de services humanitaires.
4. A ajouté à la composition du Comité d'action du Centenaire.

COMMISSION CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DE L'EFFECTIF

1. A suspendu le programme pilote "Travailler ensemble" mais a conservé l'applicabilité du programme au Lioness Clubs qui souhaitent devenir Lions Clubs dans la région pilote du programme.
2. A approuvé une subvention pour le recrutement au montant de 25 000\$US pour une initiative spéciale dans le district multiple O (Argentine).
3. A révisé le texte relatif à la création de nouveaux clubs pour inclure l'organisation de nouveaux clubs en ligne.

4. A révisé le texte pour clarifier la disposition concernant le règlement sur l'affiliation familiale en ce qui concerne les critères d'affiliation et l'envoi des rapports, afin d'inclure la vérification des informations sur la résidence, les liens familiaux et la transmission des rapports en ligne via MyLCI.
5. A révisé les conditions d'obtention de la récompense de clé de parrainage pour inclure l'envoi des rapports via MyLCI.
6. A mis à jour la description de la qualification de membre à vie afin de mieux refléter le processus d'approbation automatisé.
7. A révisé le texte sur l'affiliation à vie en supprimant la nécessité d'avoir l'accord du Conseil d'administration international.

COMMISSION CHARGÉE DES RELATIONS PUBLIQUES

1. A remplacé l'ordre des préséances actuel avec l'annexe A du Rapport de la Commission des relations publiques.
2. A placé un moratoire sur les nouvelles éditions officielles de la revue LION jusqu'au 1er janvier 2018.
3. A effectué plusieurs modifications au Chapitre XX du Manuel des règlements du conseil d'administration pour tenir compte des pratiques actuelles.

COMMISSION CHARGÉE DES ŒUVRES SOCIALES

1. A sélectionné les membres et suppléants du comité consultatif du programme des Leo Clubs pour 2015-2017.
2. A consolidé et clarifié le Chapitre 1 du Manuel des règlements du conseil concernant les Programmes de Camp et d'échange de jeunes.

Pour avoir d'autres précisions sur les résolutions ci-dessus, veuillez consulter le site Internet du LCI à www.lionsclubs.org ou prendre contact avec le siège international au 630-571-5466.